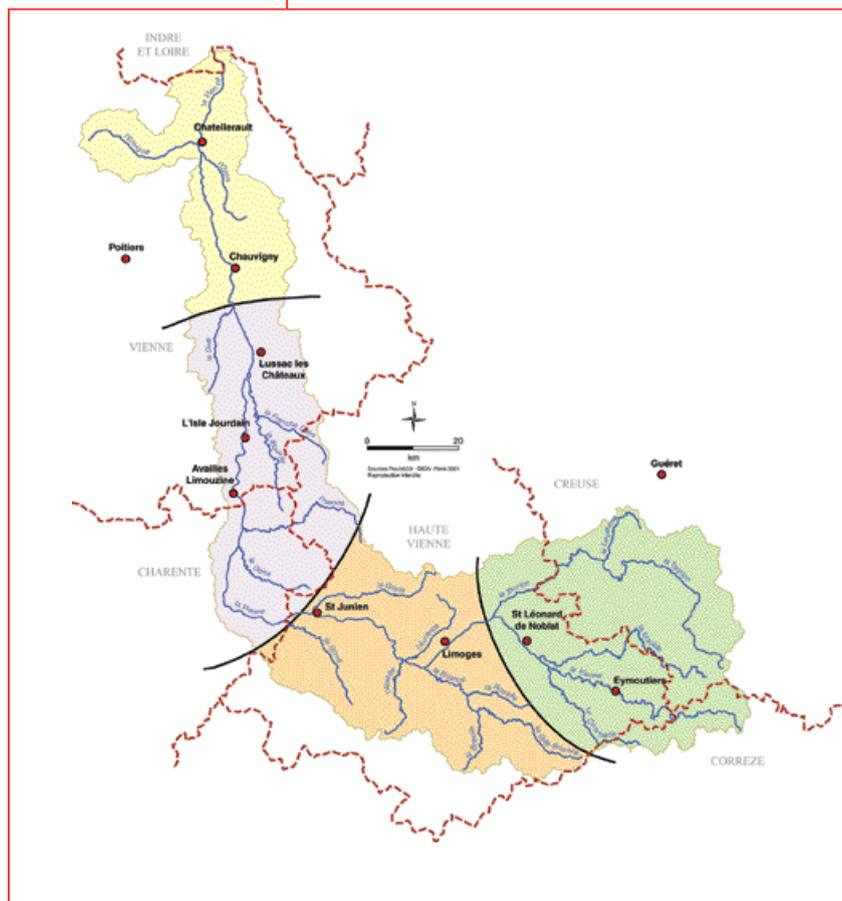


Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Vienne

en Limousin et Poitou-Charentes



Le mot du Président

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est une règle du jeu qui pour être appliquée doit être admise, connue, approuvée et donc écrite par et pour tous les usagers de l'eau. Aussi, pour faire participer les acteurs de l'eau à l'élaboration du SAGE Vienne, quatre groupes de travail dits "géographiques" se sont réunis de décembre 2002 à mars 2003. Les groupes ont été constitués dans un souci d'efficacité (une vingtaine de personnes) et de représentativité de chacune des zones (zone 1 de l'amont, zone 2 du Taurion à la Glane, zone 3 de la Gorre à la Dive, zone 4 de l'aval). Au cours des 36 heures de réunion, les membres ont partagé leur vision actuelle et future du bassin et ont dégagé des orientations pour le futur SAGE Vienne.

Le fort taux de participation et la richesse des débats aux réunions ont confirmé la prise de conscience par les acteurs de la nécessité de gérer durablement l'eau à travers la mise en place d'un SAGE sur ce territoire.

Aujourd'hui, nous devons poursuivre activement la démarche afin d'assurer une coordination dans l'émergence des multiples initiatives locales. Le partenariat fort avec la Région Poitou-Charentes, les DIREN Limousin et Poitou-Charentes et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, devrait garantir le maintien de la dynamique actuelle.

Robert SAVY
Président de la CLE du SAGE Vienne
Président du Conseil Régional Limousin

Les groupes géographiques, une réussite

Dans le cadre de l'élaboration du SAGE du bassin de la Vienne, il était nécessaire d'obtenir la vision des acteurs de terrain sur la préservation et la valorisation de la ressource aquatique. Aussi, afin de disposer d'une échelle appropriée, le bassin de la Vienne a été "découpé" en quatre secteurs donnant ainsi naissance à quatre groupes de travail géographiques d'une vingtaine de personnes représentatives des acteurs locaux de l'eau.

Les groupes ont été réunis de décembre 2002 à mars 2003 au cours de trois séances aux objets suivants :

- Séance 1 : Etats des lieux des points forts et faibles de chaque secteur
- Séance 2 : Projets et prospective
- Séance 3 : Formulation des finalités s'inscrivant dans le SAGE Vienne

Des orientations selon quatre thématiques

Suite aux trois séries de séances de travail, les membres des groupes géographiques et ceux de la Commission Locale de l'Eau ont été réunis le 14 mai 2003 à l'Hôtel de Région Limousin. Cette réunion a assuré la vision partagée sur l'ensemble du bassin et l'appropriation par chacun des orientations dégagées par les groupes.

Ces orientations sont classées selon les quatre thématiques déclinées ci-après, soient qualité ; quantité et circulation ; espaces et espèces ; cohérence et communication.

QUALITÉ DE LA RESSOURCE AQUATIQUE

- ⇒ Améliorer et sécuriser la ressource en eau potable
- ⇒ Diminuer les pollutions diffuses d'origine domestique, industrielle et agricole
- ⇒ Identifier et mieux épurer les rejets
- ⇒ Améliorer la qualité des eaux
- ⇒ Avoir une politique cohérente de gestion des plans d'eau

QUANTITÉ ET CIRCULATION DE L'EAU

- ⇒ Mieux gérer la ressource en eau
- ⇒ Vivre les situations de crise
- ⇒ Réduire durablement les déchets flottants
- ⇒ Assurer la continuité au fil de l'eau
- ⇒ Maintenir ou développer le potentiel énergétique de l'axe Vienne



GESTION DES ESPACES ET ESPÈCES

- ⇒ Mettre en place une gestion conservatoire des zones humides
- ⇒ Lutter contre les espèces animales et végétales envahissantes
- ⇒ Valoriser le patrimoine naturel et bâti et développer son intérêt pédagogique
- ⇒ Restaurer le potentiel piscicole
- ⇒ Restaurer le paysage

COHÉRENCE TERRITORIALE ET COMMUNICATION

- ⇒ Assurer une animation et une coordination pérenne sur le bassin de la Vienne
- ⇒ Communiquer sur et à l'échelle du bassin versant
- ⇒ Faciliter la cohérence territoriale

Des principes généraux pour le SAGE Vienne

Au vu des remarques émises par les membres des groupes géographiques, les préconisations du SAGE devront autant que possible respecter les principes généraux suivants :

- ⇒ Faire le point sur la connaissance, la compléter si nécessaire et mettre en œuvre les actions définies
- ⇒ Utiliser la législation et les outils existants
- ⇒ Sensibiliser, diffuser et informer les usagers et propriétaires de leur devoir et des usages de l'eau

Des groupes thématiques pour préciser les orientations

Les précédents principes et orientations évolueront, s'enrichiront et se hiérarchiseront au fur et à mesure de l'avancement du SAGE et notamment au cours des groupes thématiques.

En effet, le bureau de la Commission Locale de l'Eau a validé la mise en place, début juillet 2003, de quatre groupes de travail thématiques correspondants. Leur mission consiste à approfondir les enjeux identifiés par les groupes géographiques et à participer à l'élaboration du diagnostic et des propositions de scénarii. L'avis des groupes thématiques sera un outil décisionnel fort pour les membres de la Commission Locale de l'Eau dans leur choix d'une stratégie optimale.

Temoignages recueillis auprès des élus référents des groupes géographiques

ÉLU RÉFÉRENT DE LA ZONE 1 - M. Jean-Pierre FAYE, Président du Syndicat Intercommunal Monts et Barrages

“Le débat riche des trois séances de travail, fait d'opinions parfois divergentes, faisait suite à de nombreuses rencontres organisées depuis 1998 par le Syndicat Monts et Barrages sur ce thème de l'eau où les différents acteurs et usagers avaient appris à se connaître et à travailler ensemble. Ces réunions SAGE ont permis de renforcer ce travail en l'inscrivant dans la perspective plus globale d'un schéma de bassin. Nous espérons que le SAGE prendra réellement en compte notre problématique de tête de bassin en faisant jouer pleinement les solidarités.”

ÉLU RÉFÉRENT DE LA ZONE 2 - M. Jean DANIEL, Vice-Président du Conseil Régional Limousin

“Je suis sûr que ce travail des acteurs de l'eau enrichira de façon significative la future écriture du SAGE du bassin de la Vienne. Aussi, avec les groupes géographiques, nous avons réussi le mariage entre l'esprit de terrain et les orientations politiques.”

ÉLU RÉFÉRENT DE LA ZONE 3 - M. Philippe CHARPENTIER, Conseiller Régional Poitou-Charentes

“Chacun a bien perçu les enjeux vitaux que représente la Vienne dans nos zones rurales pour la diversification des activités offertes aux habitants. Aussi, quelle chance nous avons de disposer d'une rivière peu polluée par un territoire à vocation essentielle d'élevage ! Par ailleurs, en amont, les cités traversées ont déjà fait de gros efforts d'assainissement ...”

ÉLU RÉFÉRENT DE LA ZONE 4 - M. Jean TOURET, Conseiller Régional Poitou-Charentes

“Les membres du groupe géographique du secteur de Châtelleraut ont travaillé dans un esprit d'écoute ouvert et constructif avec le seul souci de l'intérêt général. Ils espèrent tous que la politique d'aménagement de la rivière Vienne soit une réussite et un modèle.”

Point info

AGENDA DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

- ↳ 1^{er} avril 2003 : Réunion du bureau de la CLE à Exideuil - Préparation de la réunion de la CLE, validation des groupes thématiques
- ↳ 14 mai 2003 : Réunion de la CLE à Limoges - Validations des orientations issues des groupes de travail ; de la méthodologie d'élaboration du SAGE du bassin de la Vienne ; de la version provisoire du document " Forces et faiblesses du bassin de la Vienne - Approche cartographique " sous réserve de l'intégration de remarques.

CALENDRIER

- ✓ 5^{ème} journée française de l'évaluation “Evaluation et développement durable”, Limoges, Faculté de Droit, les 29/28 oct. 2003
- ✓ Réunion de la commission géographique “Vienne et Creuse” du comité de bassin Loire-Bretagne sur l'état des lieux du bassin "Creuse ", Poitiers, le 9 oct. 2003

CONTACT

Direction de l'Aménagement Régional

Service Environnement

27 Boulevard de la Corderie

87 031 LIMOGES Cedex

Tél : 05-55-45-54-46 / Fax : 05-55-45-17-34

e-mail : cl-heraud@cr-limousin.

